

Relevé de conclusions Réunion du 20/03/2023

Ordre du jour
Comité technique sur la politique cyclable de la Collectivité européenne d'Alsace avec les associations du Haut-Rhin
1- Interventions vélo dans les collèges
2- Projets vélo de la CeA
3- Services vélo
4- Échange

Participants présents	Absents excusés
Voir la liste de présence en pj	

Déroulement :

NB : Les informations ci-dessous appuient le contenu du diaporama présenté lors de la réunion.

Présentation de Mme BRESCHBUHL sur les projets d'aménagements cyclables de la CEA, M. HEYER et Mme JOUAN sur la politique cyclable, M. Francis KLEITZ sur la contractualisation et de M. LEQUY sur la partie SIG.

1 Interventions vélo dans les collèges

1.1 Vélo-sécurité

En 2023, le choix s'est porté sur les associations la Maison du Vélo et VéloDocteur compte tenu de l'enveloppe budgétaire dédiée et de la répartition territoriale. Pour 2024, des réflexions sont en cours pour permettre à d'autres associations de postuler plus simplement, afin d'ouvrir le dispositif à d'autres collèges.

1.2 Sensibilisation sur l'impact des mobilités

La CeA n'a pas réussi à recruter de service civique en 2023 pour réaliser les interventions. Oriane JOUAN assure donc la conduite de celles-ci. Le nombre de collèges et d'élèves sensibilisés est ainsi limité. Aussi lors de la campagne de recrutement des services civiques (mois de juillet à octobre), la CeA sollicite les associations pour partager cet appel à candidature.

1.3 Programme MOBY

Le programme Moby se déroule sur 2 années scolaires soit 2022-2023 et 2023-2024. L'association Atout Hautes-Vosges réalisant la prestation, effectue la phase de diagnostic jusqu'en juin 2023. L'année scolaire suivante permettra de réaliser les premières actions définies suite au diagnostic. L'association Bicychouette sera intégrée au Comité de pilotage.

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Orianne

2 Projets vélo de la CeA

2.1 CHALAMPÉ – 3 OUVRAGES D'ART : voir diapo

2.2 HÉGENHEIM – HAGENTHAL-LE-BAS

La section en forêt fait l'objet d'un test sur un marquage photoluminescent. L'objectif est de déterminer si le produit fonctionne sous le couvert des arbres. Cette peinture n'est pas homologuée pour les routes ouvertes à la circulation mobilité (démarche en cours en lien avec Cérema et la DGTIM).

Pour le fonctionnement, SLA réalise une surveillance accrue pour limiter les feuilles sur cette section.

Une enquête est ouverte auprès des usagers pour 1 an (jusqu'à la fin juin). Actuellement, 39 personnes ont répondu avec des avis plutôt favorables. La CeA invite les associations à aller sur place et à inciter leurs membres à répondre à l'enquête. Un retour d'expérience sera réalisé à l'occasion du prochain comité.

Des barrières ont été mises en place afin de limiter les shunts de VLs. Ces dernières peuvent-être ouvertes avec une clé triangle. Les riverains et usagers, pouvant utiliser l'aménagement, disposent de clés. NIFFER – RÉNOVATION PASSERELLE

Les travaux de rénovation sont toujours en cours. La structure a été reprise et réinstallée. Cependant, le platelage n'est pas encore posé suite un délai d'approvisionnement du matériel. Les travaux doivent se terminer à la fin du printemps 2023. Une communication sera effectuée lors de sa réouverture. Une déviation pour les cyclistes est actuellement en place.

2.3 BARREAU DE VIEUX-THANN

Les travaux de la phase 1 sont actuellement en cours (entre le giratoire existant à proximité de la RD1066 et la RD103). L'objectif est d'ouvrir cette section à la fin de l'année 2023. Les travaux de la section entre la RD103 et la RD351 vont débuter en 2023 pour une mise en service en 2024.

L'intercommunalité de Thann-Cernay effectue en parallèle des études sur les liaisons cyclables Vieux-Thann-Aspach-Michelbach (1^{er} projet, permettant de desservir la zone industrielle) et Roderen – Leimbach – Vieux-Thann (2^{ème} projet permettant de desservir les villages et le collège de Vieux-Thann). Des échanges ont été effectués pour permettre l'interconnexion des différents projets.

La Commune de Vieux-Thann effectue une étude sur l'amélioration de la traversée de piétons et cyclistes à la gare Vieux-Thann ZI en venant de la RD1066. A terme les cyclistes venant de Vieux-Thann ou du nouveau barreau pourraient passer par cette traversée.

L'association Cadre Thur Doller : Pourquoi les cyclistes doivent partager l'aménagement avec les piétons alors que cela créé des conflits d'usage. En outre, la perte de priorité dans les giratoires diminue l'attractivité de l'aménagement. De plus, celui-ci n'est pas compris par les automobilistes (le piéton étant prioritaire mais pas le cycliste).

La Barreau long de 2 km se situe hors agglomération et aucune urbanisation n'est prévue à proximité. La présence de piéton y est moins attendue. La transformation en boulevard urbain serait incompréhensible au regard de l'environnement hors agglomération et les limitations de vitesse n'y seraient pas respectées.

Au niveau des giratoires, les cyclistes auront un cédez-le-passage (pas d'obligation de mettre pied à terre).

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Oriane

Les aménagements proposés par les associations sont des recommandations en agglomération. Nous nous situons ici hors agglomération. Les recommandations ne sont pas identiques, car les vitesses pratiquées sont plus importantes. La collectivité est ouverte à l'expérimentation. Celle-ci doit être effectuée avec le CEREMA.

2.4 WALDIGHOFFEN – HENFLINGEN :

La dernière section du projet entre Grentzingen et Henflingen est toujours en cours d'étude (les modélisations hydrauliques sont en cours) afin de trouver un tracé qui n'impacte pas ou peu l'environnement du secteur sous peine de se retrouver devant une infaisabilité. Le dernier tracé n'était pas transparent hydrauliquement. BUHL – LAUTENBACH

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'État (DSID) à hauteur de 110 000 €. Nous allons également déposer un dossier pour l'AAP fond mobilité 2023.

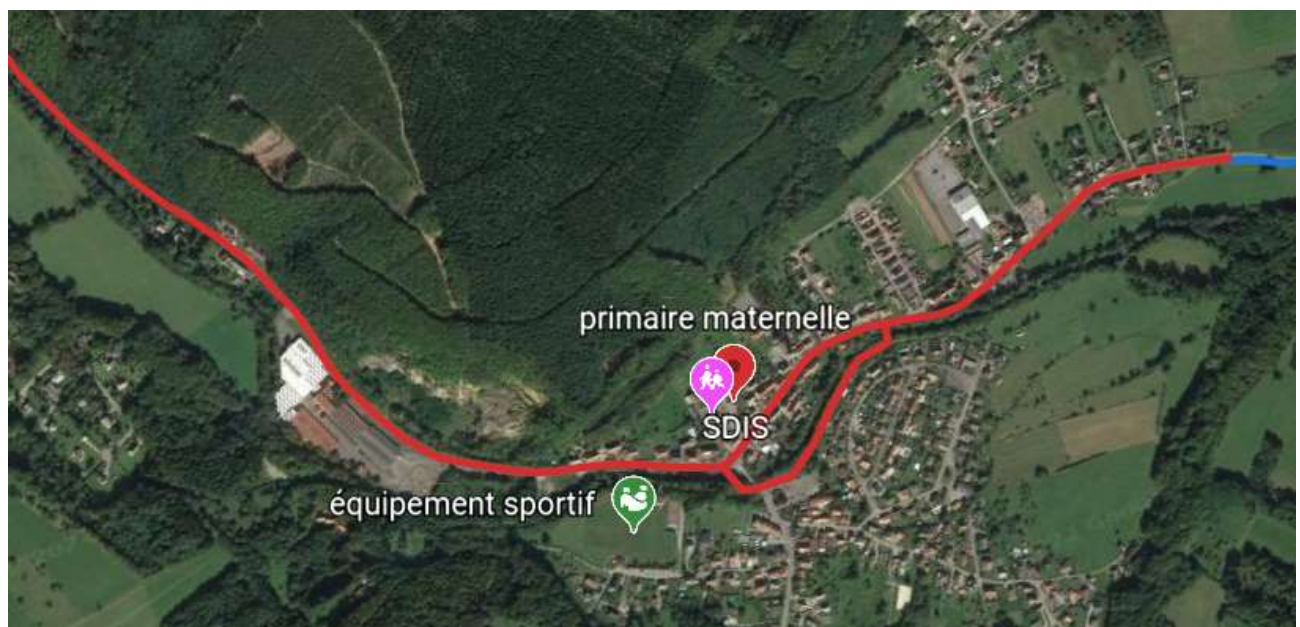
Les communes ont validé techniquement les aménagements proposés. Des discussions sont en cours quant à la répartition financière du coût de cette opération. L'objectif est de démarrer les travaux fin 2023.

2.5 LAUW – MASEVAUX :

L'étude d'avant-projet est en cours. Le foncier étant très contraint, ceci impacte le projet. Si toute la section reste hors agglomération, il ne sera pas possible de réaliser une voie verte en respectant les règles d'aménagements hors agglomération. La CeA va tenir une réunion avec les communes pour proposer de passer certaines sections en agglomération.

Les communes assureront les continuités à cette piste en agglomération. Celles-ci ne nous ont pas encore fournies de plans détaillés. Le dernier échange avec elles date du 30/06/2022

Le tracé le long de la RD a été retenu suite à l'étude de faisabilité. Le trajet via le lac bleu n'a pas été retenu car trop contraignant pour les cyclistes en terme de dénivelé et en terme de contraintes de terrain et environnementale. Le tracé le long de la RD permet au cycliste d'être plus rapide et de desservir un maximum de sites (mairie, école, commerce). La section dans Lauw, correspondait au tracé suivant.



Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Orianne

2.6 ILLFURTH – FROENINGEN :

L'Avant-projet est en cours et les études d'impact environnemental commenceront en mai 2023. Un projet pédagogique se monte avec le collège. L'objectif est d'inclure les collégiens dans la vie du projet et de les sensibiliser aux enjeux liés au projet (mobilité, environnement, construction, société). Il peut s'agir par exemple de les faire participer au recensement faune-flore.

2.7 ROCADE OUEST DE COLMAR :

L'objectif de la rocade ouest de Colmar est de fluidifier le trafic et de créer des continuités pour les modes actifs, mais aussi pour le monde agricole. Le projet prend aussi en compte un volet mesures environnementales avec la gestion des eaux pluviales, des protections acoustiques, des aménagements paysagers et des mesures compensatoires...

Une nouvelle concertation est en cours du 6 au 31 mars 2023 : la dernière concertation datant de 2014. Les usagers auront à nouveau l'opportunité de s'exprimer lors de l'enquête publique en 2024.

Une aire de covoiturage avec du stationnement vélo est également prévue au niveau du carrefour du Tiefenbach.

Pour les modes doux, des aménagements cyclables seront réalisés en partage avec le monde agricole le long de la RD83 entre la déviation de Wintzenheim et la halte de Wettolsheim et des passages inférieurs seront également réalisés au niveau de 3 intersections.

Le carrefour de la halte de Wettolsheim sera géré par des feux avec des passages à niveaux pour les piétons et les cyclistes.

L'association Cadre Colmar demande l'aménagement de sas vélo au niveau des feux avec un feu vélo démarrant avant les feux voitures pour leur laisser le temps de démarrer. La CeA informe que les feux qui seront implantés seront de nouvelle génération permettant d'inclure différents facteurs de déclenchement. Les études détaillées à venir préciseront ce point.

Le réaménagement de la route de Colmar est porté par la commune de Wintzenheim. Les plans n'ont pas encore été transmis à la CeA. Lorsque la CeA aura les plans, elle sera vigilante pour que les aménagements proposés correspondent aux nouvelles recommandations et ne soient pas sur les trottoirs (espace réservé aux piétons). Pour plus d'information, les associations sont incitées à se renseigner auprès de la commune.

Remarque de l'association Cadre Colmar : les documents présents en mairie et lors de la réunion de concertation, l'ajout du passage inférieur n'était pas clairement acté.

L'ajout du passage inférieur au niveau des noyers reste à valider par l'ensemble des partenaires. Il s'agit d'un supplément de 1.5 M€ au projet initial. L'ensemble des partenaires doivent donc être d'accord. *Remarque de l'association Cadre Colmar : Les plans disponibles ne sont pas assez précis pour permettre de faire des remarques ou avis.*

Les plans diffusés pour la concertation permettent d'avoir une idée d'ensemble et de relancer les débats sur le sujet. Lors de l'enquête publique se déroulant en 2024, un site sera mis en place et les dossiers d'enquête publique seront transmis comprenant des plans détaillés ainsi que des notices explicatives.

Remarque de l'association Cadre Colmar : Le projet n'est pas pertinent, car il n'y a pas de bouchon actuellement sur la RD83, mais uniquement des ralentissements. Cet avis était partagé par l'ensemble des personnes présentes lors de la réunion de concertation du 14 mars 2023.

Les études de trafic prévoient une augmentation du nombre de voitures. Si le point intéresse les associations, elles peuvent demander une rencontre spécifique sur cette thématique pour

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Orianne

en échanger. Enfin, l'ensemble des aménagements des traversées cyclables projetés est lié au projet de mise à 2x2 de la RD83.

2.8 KINGERSHEIM – RD430/RD20 – CHÂTEAU D'EAU : voir diapo

2.9 ROUFFACH – NIEDERENTZEN – RD18B

Création d'une voie verte en parallèle à la RD18b, où le trafic routier a fortement augmenté suite à la création de l'échangeur de l'A35 à Niederentzen. La piste cyclable permettra de :

- Rejoindre les aires de covoiturage existantes (des stationnements vélo y seront ajoutés)
- De sécuriser le parcours des cyclistes empruntant actuellement la RD pour relier Niederentzen à Rouffach (6.7 km contre 9.9 km via Oberhergheim et la RD8).

Aucune échéance à court terme n'est déterminée, car l'étude environnementale est en cours et peut fortement modifier le calendrier. Le site est également sur des zones avec des traces potentielles d'archéologie, pouvant aussi impacter le calendrier. Des fouilles vont intervenir fin 2023.

Remarque d'associations : ce cheminement n'est pas privilégié par les cyclistes, car il s'agit d'un couloir venteux. Les cyclistes passent sur la RD8, car celle-ci est plus protégée par la forêt. Il serait plus opportun d'avoir un aménagement le long de cet axe.

Il y a bien une présence de cyclistes (très faible) sur la RD18b (aussi aux heures de pointe).

2.10 SCHLIERBACH – HABSHEIM – EV5 : voir diapo

2.11 BOLLWILLER – SOULTZ

La première étape de sécurisation de la traversée à niveau des cyclistes a été réalisée. L'aménagement permet d'enlever les voitures qui shuntaient par l'aménagement cyclable. Les aires de covoiturage de Soultz et Bollwiller ont toutes les deux des stationnements vélo.

La prochaine étape est créer un passage inférieur (pour faire converger un maximum d'usagers) et déterminer les travaux complémentaires pour permettre une continuité sécurisée entre Soultz et la gare de Bollwiller. 3 choix sont actuellement étudiés : le long de la voie ferrée, au niveau de l'actuel passage à niveau et au sud du giratoire au niveau du vis-à-vis des chemins ruraux. Les associations seront contactées pour donner leur avis sur les différents tracés.

Bicychouette se positionne déjà sur le passage plus au sud du giratoire au niveau du vis-à-vis des chemins ruraux.

2.12 5A3F

L'enquête publique pour le projet de 5A3F est actuellement ouverte. Vous pouvez faire part de vos remarques via l'enquête. Les travaux de la passerelle cyclable seront les premiers à être réalisés avec un objectif de démarrage début 2024.

3 Services vélo

3.1 Signalisation directionnelle vélo

L'harmonisation de la signalisation entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin est en cours. Le choix s'est porté sur le principe bas-rhinois, compte tenu du niveau d'avancement. Les principes mis en œuvre tiennent compte de la réglementation nationale et sont déclinés uniquement sur le réseau des itinéraires cyclables structurants CeA. L'articulation avec les réseaux locaux peut être réalisée avec l'appui de la CeA mais sous maîtrise d'ouvrage des intercommunalités.

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Oriane

La mise à jour du jalonnement d'un itinéraire cyclable se déroule en plusieurs étapes :

- La hiérarchisation des pôles (commune) : exemple sur l'EV6 : Mulhouse et Belfort sont indiquées sur les panneaux entre ces deux villes, mais Zillisheim ne sera visible que depuis les panneaux de la commune précédente.
- Une sortie terrain est réalisée à vélo pour relever l'ensemble des panneaux existants (sur l'itinéraire et en rabattement, hors ou en agglomération) suivi de la digitalisation de ce relevé (géolocalisation des carrefours et des panneaux, création des fiches carrefours de l'existant)
- La création des fiches carrefours avec la nouvelle signalisation (sur l'itinéraire et en rabattement). Lors de cette étape, l'ensemble des boucles et parcours utilisant l'itinéraire CeA sont analysés, afin de les intégrer dans les cartouches.
- Échange avec le territoire pour vérifier la proposition et modification si nécessaire
- Commande et mise en place de la signalisation suivie d'un relevé terrain pour vérifier leur bonne installation

La CeA peut apporter son aide pour le jalonnement des IC locaux. Si un défaut de signalisation sur le réseau CeA est identifié, les collectivités locales et usagers peuvent envoyer un mail à orienne.jouan@alsace.eu avec un plan de localisation accompagné si possible d'une photo.

3.2 SIG

L'harmonisation des données SIG a pour objectifs de :

- Permettre d'avoir un langage commun pour échanger nos données
- Améliorer l'évolution des aménagements cyclables
- Agrémenter les données nationales utilisées par les plateformes vélo et calculateurs d'itinéraires. Ceci permettra de valoriser notre territoire ainsi que d'améliorer la connaissance des aménagements existants pour les usagers.

3.3 Site internet AAV :

Les données SIG seront utilisées par le site internet Alsaceavelo.fr afin qu'il soit toujours à jour et limiter les manipulations chronophages.

Le site est orienté vers les usages de loisir et sportif du vélo. Il ne s'adresse pas aux cyclistes du quotidien. Cependant, pour ces derniers, les informations des aménagements pour les vélos seront disponibles sur les calculateurs d'itinéraires qui utiliseront les données nationales.

Un calculateur d'itinéraire sera également inclus dans le site.

3.4 Stationnement vélo sur les aires de covoiturage

Les intercommunalités ont partagé une information sur les box : il a été remarqué que certains box (hors Alsace) sont vandalisés en découpant la grille et non le cadenas. Il est donc proposé d'ajouter une attache à l'intérieur du box pour y cadenasser son vélo.

Bicychouette : les boxes sur les aires de Bollwiller et Sultz sont inutilisables en l'état. La barre intérieure empêche de glisser son vélo à l'intérieur, le guidon est bloqué. En outre, les trous permettant le passage de cadenas sont trop étroits (12 mm) alors que certains cadenas vélo font entre 15 et 17 mm d'épaisseur.

La CeA, prend en compte ses remarques et va faire évoluer ses installations.

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Orianne

4 Échange

Bicychouette : Est-il prévu de déneiger les itinéraires cyclables ?

La CeA ne déneige pas ses itinéraires cyclables. En effet, au de l'emprise des aménagements cyclables, la Collectivité ne dispose pas d'équipements adaptés et les coûts d'investissement seraient disproportionnés par rapport aux besoins ponctuels (moins d'une dizaine de jours par an). La collectivité privilégie l'amélioration de l'entretien courant de ses aménagements. En outre, pour qu'un déneigement soit efficace, il faut un flux régulier de cycliste pour éviter que la glace se forme sur la chaussée. En hivers le trafic vélo étant plus faible, le déneigement n'est pas pertinent en termes de sécurité. Les pneus auront une meilleure adhérence sur de la neige que sur de la glace.

Bicychouette : Beaucoup d'aménagements sont le long des RD et l'éblouissement du cycliste y est important. Que peut faire la CeA pour améliorer ces conditions ?

La CeA met en place un test entre Riedisheim et Rixheim en implantant des haies discontinues pour limiter l'éblouissement. En outre, des palissades en osiers seront installées en attendant que les haies soient assez grandes.

Bicychouette : l'IC Buhl – Lautenbach est en mauvais état à partir de la tour Eiffel (rue de la Fabrique). Il y a des remontées de racine et la visibilité y est mauvaise de nuit alors que les piétons sont très présents. Des accidents ou presque accidents avec les piétons sont fréquentes dans le secteur, car ces derniers ne sont visibles qu'au dernier moment.

La section appartient à la CeA. Le diagnostic sera établi pour prévoir les travaux. Pour la situation entre les cyclistes et piétons, nous pouvons envisager de sensibiliser les piétons et les cyclistes à porter les gilets réfléchissant afin d'être visibles à plus de 120 m. La CeA ira sur site pour voir les améliorations possibles (fauchage ou taille) en terme de visibilité. Pour l'instant, la CeA n'envisage pas d'ajouter des luminaires.

Par rapport aux accidents vélo, les associations peuvent nous faire remonter des zones accidentogènes. La collectivité utilise les données nationales, mais les accidents vélos / trottinettes et piétons y sont peu représentés. En effet, lors de ces accidents, ces personnes impliquées ne font pas obligatoirement un constat, n'appellent pas les forces de l'ordre et ne se rendent pas en centres de soins. Aussi, la base de données n'est pas alimentée. Pour limiter ce biais, la CeA utilise aussi les informations du baromètre vélo, aussi n'hésitez pas à y répondre.

Cadre Colmar : quel est le projet de la Passerelle de l'III à Colmar ?

Ce projet est porté par Colmar ou Colmar agglomération. L'association a une réunion le 27 mars 2023 entre Colmar agglo et les usagers/associations.

Cadre Thur Doller : L'association est passée sur le point noir entre Vieux-Thann et Cernay, le panneau A21 dans le sens Cernay → Vieux-Thann est trop petit et éloigné de la RD pour être perceptible des automobilistes.

La CeA a fait la même démarche et la mise en place de modification est prévue.

La Weiss en transition : le projet cyclable Stosswihr-Soultzeren est une bonne chose, mais il serait aussi pertinent d'avoir un axe plus direct entre Soultzeren et Munster.

Le projet ne prend pas en compte cette section. Cependant, l'intercommunalité de Munster va réaliser un plan de mobilité simplifié comprenant les déplacements à vélo. Votre association pourra donc en faire part lors des concertations publiques.

Thur-Doller : La voie verte entre Geisshouse et le col du Haag sera inaugurée le 24 et 25 juin lors de l'Alsacienne. Il s'agira aussi d'un futur col hors catégorie pour les prochains passages éventuels du Tour de France après 2023.

Date : 20/03/2023

Auteur : JOUAN Oriane

Prochaine réunion du ...		
Date	Horaire	Lieu
Fin d'année 2023		visio
Diffusion Compte-rendu du	TOUS LES PARTICIPANTS	